

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée agricole LES VERGERS - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole LES VERGERS - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (4706)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 22%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole LES VERGERS - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (4706)	Jury par défaut	Autres candidats	14	160	94	94	10
		Bacheliers professionnels toutes séries	5	43	28	28	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole LES VERGERS - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (4706)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	112	66	66	7	70 %
			Masculin	48	28	28	3	30 %
			Total	160	94	94	10	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	29	18	18	2	66,7 %
			Masculin	14	10	10	1	33,3 %
			Total	43	28	28	3	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole LES VERGERS - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (4706)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	17	10	10	2	50 %
				AB	20	17	17	1	25 %
				B	4	3	3	0	0 %
				TB	4	4	4	1	25 %
				Total	45	34	34	4	100 %
		Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	0 %	
			Sans mention	39	16	16	2	33,3 %	
			AB	55	32	32	3	50 %	
			B	17	11	11	1	16,7 %	
			TB	2	1	1	0	0 %	
			Total	115	60	60	6	100 %	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	15	6	6	2	66,7 %
				AB	16	12	12	1	33,3 %
				B	9	8	8	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	43	28	28	3	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole LES VERGERS - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (4706)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	151	86	86	9	90 %
			En réorientation	6	6	6	1	10 %
			Non scolarisés	3	2	2	0	0 %
			Total	160	94	94	10	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	42	28	28	3	100 %
			En réorientation	1	0	0	0	0 %
			Total	43	28	28	3	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole LES VERGERS - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (4706)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	109	59	59	6
			Autres doublettes	6	1	1	0
		Baccalauréat Professionnel	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	33	23	23	3
			Autres spécialités	8	4	4	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole LES VERGERS - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (4706)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	94,8 %	98,3 %	98,3 %	100 %
		Autres doublettes	5,2 %	1,7 %	1,7 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole LES VERGERS - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (4706)	Jury par défaut	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	80,5 %	85,2 %	85,2 %	100 %
		Autres spécialités	19,5 %	14,8 %	14,8 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Examen des résultats scolaires	Moyenne générale, moyenne des disciplines scientifiques et techniques, moyenne anglais et français.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité de travail personnel	Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et de terminale, appréciations des enseignants sur la fiche avenir et avis du conseil de classe.	Très important
Savoir-être	Etre ouvert à son environnement et être volontaire	Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et de terminale, appréciations des enseignants sur la fiche avenir et repérage d'éléments pertinents dans la lettre de motivation	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, projet professionnel cohérent (si déterminé)	Repérage d'éléments pertinents dans la lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation.	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Écologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les moyennes dans les spécialités inférieures à 11.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'appuie sur les critères suivants pour évaluer les candidatures :

- les résultats scolaires des bulletins de 1ère et de terminale
- les appréciations des enseignants et du conseil de classe
- des résultats du bac si disponibles
- de la motivation du candidat
- du projet professionnel

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent porter une attention particulière à la rédaction de leur lettre de motivation qui doit montrer :

- la connaissance des attendus de la formation, l'intérêt pour les contenus de la formation, la motivation du candidat et, s'il est existant, le projet professionnel.
- l'évolution des résultats et du comportement du candidat sur ses années lycée sera également prise en compte.

Signature :

Philippe PINOT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole LES VERGERS